



## CSA de l'AEFE du 18 décembre 2024 Déclaration liminaire de la FSU

Madame la Directrice générale, mesdames et messieurs les membres du CSA,

**Plus de cent fermetures de postes** sont annoncées dans le réseau, c'est une catastrophe pour les établissements. Ces fermetures de postes de détachés d'enseignement et d'éducation viennent une fois de plus affaiblir les missions de service public de l'opérateur. Ces arbitrages **minent le réseau historique, fragilisent encore plus l'Agence et sapent le moral des personnels.**

L'AEFE continue d'amputer les moyens des EGD et des conventionnés tout en organisant sa propre concurrence. Encore une fois, ce sont les personnels détachés qui constituent la variable d'ajustement. **Les objectifs de Cap 2030 sont irréalisables**, et plus personne ne croit en la commande présidentielle. Quand l'Agence arrêtera-t-elle ce massacre ? **Les victimes directes de cet aveuglement sont les personnels, les établissements, les familles : en bref, le cœur de vos missions !**

Madame la Directrice générale, des discussions dignes de ce nom sont sans cesse repoussées et les réponses concernant plusieurs sujets fondamentaux sont absentes. Par exemple, le dossier de **l'avantage familial** doit être impérativement ouvert à nouveau. Il y a maintenant 9 mois, lors du CSA du 27 mars 2024, nous vous avons remis en main propre une pétition puis un argumentaire chiffré concernant la situation en Espagne. À ce jour, nous n'avons obtenu aucun retour de votre part, contrairement à vos engagements.

Par ailleurs, les détachés sont toujours en attente du versement des **indemnités statutaires** qui leur reviennent pourtant de droit : la prime Grenelle jusqu'au 9<sup>ème</sup> échelon, les indemnités CPE et Psy-EN, et celles des PEPS... Concernant les **personnels de droit local**, ils subissent violemment l'inflation mondiale. Dans nombre d'établissements en gestion directe, sans même parler des établissements conventionnés, les négociations sont refusées, les personnels sont laissés-pour-compte. Ce manque de considération engendre de la souffrance. **En qualité d'employeur et en tant qu'opérateur public, l'Agence a des responsabilités qu'elle n'a que trop longtemps ignorées.**